

Crédit photo : Daniel T Photo



Crédit photo : Daniel T Photo

TOURISME RÉGION

MONTMAGNY

DES ÎLES AUX APPALACHES

PLAN D'ACTION TOURISTIQUE 2026-2028



Déposé au Conseil des maires - Octobre 2026



Crédit photo : Daniel T Photo

01.

Contexte

02.

Promotion de la destination

03.

Soutien au développement touristique

04.

Accueil et outils

05.

Composition du comité touristique



SOMMAIRE


Crédit photo : Daniel T Photo

CONTEXTE

Au cours des dernières années, l'industrie touristique a connu de profondes transformations : évolution des habitudes de voyage, nouvelles attentes des visiteurs, transformation des pratiques de promotion, particulièrement au point de vue des réseaux sociaux et de l'IA.

Un bilan du dernier plan d'action de Montmagny et les Îles a été réalisé afin de mesurer le chemin parcouru.

Les changements survenus au sein de l'équipe tourisme ont également amené le comité touristique à revoir ses priorités. Il est ainsi devenu évident qu'une nouvelle planification était nécessaire afin de repréciser collectivement notre champ d'action.

Cette démarche vise à établir un cadre d'action et de priorités pour les prochaines années, à cibler nos efforts et à assurer une plus grande cohérence entre les différentes interventions en tourisme sur le territoire.

Une importance particulière sera accordée à la mise en place d'outils de mesure permettant de suivre nos cibles, d'évaluer les résultats et d'ajuster nos actions le cas échéant. L'objectif : mieux mesurer pour mieux investir, et soutenir notre industrie touristique.

BREF PORTRAIT



Crédit photo : Julien Simard

La MRC de Montmagny se distingue par une offre touristique diversifiée, façonnée par la présence du fleuve Saint-Laurent, des îles, des Appalaches et un agrotourisme en expansion. Elle accueille autant des visiteurs qui choisissent la région pour un week-end prolongé (séjour moyen de 1,6 nuits) que des touristes de passage.

La région compte deux incontournables de la Chaudière-Appalaches : le Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et le Parc des Appalaches, qui attirent, chacun, entre 12 000 et 20 000 visiteurs annuellement.

De janvier à août 2026, 8,3 M$ de revenus bruts d'hébergement ont été perçus dans la MRC pour l'hébergement commercial et de courte durée.

Cette donnée nous place en 2e position dans l'ensemble de la Chaudière-Appalaches, derrière la Ville de Lévis.

L'identité touristique de la MRC repose notamment sur le tourisme de nature et de plein air, auquel s'ajoute un intérêt grandissant pour l'ornithologie. L'agrotourisme connaît également un développement soutenu, notamment avec la Route des pommes de Cap-Saint-Ignace. La destination mise aussi sur le tourisme hivernal et sur des événements rassembleurs, dont le Carrefour mondial de l'accordéon, événement touristique phare de la région. Enfin, des efforts se sont intensifiés en tourisme d'affaires au courant des 5 dernières années, particulièrement dans la Ville de Montmagny.

PROMOTION DE LA DESTINATION



Crédit photo Daniel T Photo



Crédit photo : Stéphanie Allard

01.

DÉVELOPPER UNE IMAGE DE MARQUE INCLUSIVE

Une des actions prioritaires ciblées par le comité touristique est de développer une image de marque qui inclut davantage les différentes réalités du territoire. Montmagny et les Iles devient ainsi Tourisme Région Montmagny: Des Îles aux Appalaches.

CIBLE: Développer une image de marque plus inclusive en 2026 et la déployer en 2027 et 2028.

02.

APPLIQUER DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES POUR LES COMMUNICATIONS ET PROJETS SOUTENUS

Afin de mieux cibler nos actions et nos investissements et pour assurer une plus grande transparence, des critères d'attribution ont été développés pour encadrer les campagnes promotionnelles. Nous souhaitons également utiliser ces critères pour évaluer les projets touristiques et démontrer une cohérence dans nos choix pour soutenir les initiatives offrant le plus grand potentiel de retombées pour la destination.

CIBLE: Développer des critères de priorisation et les déposer au Conseil des maires en 2026.

03.

CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME POUR LA PROMOTION

La promotion touristique demeure un enjeu partagé entre les attraits, les hébergements et les différents partenaires du territoire, dont fait partie Tourisme Région Montmagny.

Nous souhaitons multiplier les leviers de communication afin de contribuer activement à cet écosystème promotionnel. Parmi les actions envisagées : développer les réseaux sociaux de Tourisme Région Montmagny, bonifier le contenu du site Internet de la MRC de Montmagny, optimiser notre participation au plan partenaire de Tourisme Chaudière-Appalaches, accompagner les entreprises dans leurs stratégies de marketing numérique, enrichir notre banque de photos et uniformiser les documents transmis aux forfaitistes et aux congressistes.

CIBLE 1: Revoir nos personas pour les outils numériques (réseaux sociaux, blogs).

CIBLE 2: Consulter les acteurs du milieu pour une promotion en phase avec les besoins.

CIBLE 3: Maintenir 2 à 3 campagnes majeures par année, notamment via un plan partenaires avec Tourisme Chaudière-Appalaches.

CIBLE 4: Offrir un minimum de 2 formations ou du coaching en marketing numérique pour nos entreprises.

CIBLE 5: Développer et maintenir à jour nos outils d'accueil et de promotion pour les voyagistes et congressistes.



Crédit photo Daniel T Photo



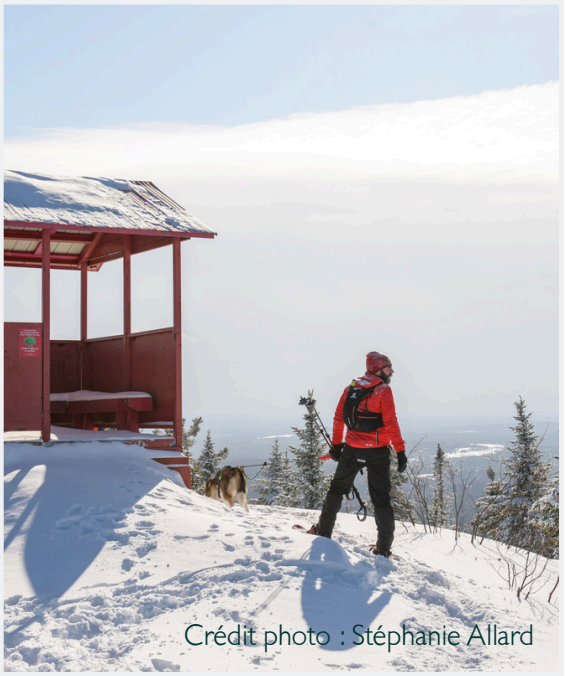
Crédit photo Daniel T Photo

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE





Crédit photo Daniel T Photo



Crédit photo : Stéphanie Allard

01.

ACCOMPAGNER LES PROMOTEURS DANS LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ATTRAITS TOURISTIQUES

Le maintien et le développement d'une offre touristique diversifiée et attractive reposent en grande partie sur la capacité des promoteurs à faire évoluer leurs entreprises et leurs attraits en fonction des nouvelles attentes des visiteurs. Dans cette perspective, nous souhaitons assurer un rôle d'accompagnement auprès des promoteurs touristiques en leur offrant des formations, des accompagnements-conseils ainsi que des occasions de maillage

CIBLE: Maintenir un minimum de 5 accompagnements structurés par année.

02.

DÉVELOPPER, STRUCTURER OU METTRE EN VALEUR DES EXPÉRIENCES ET CIRCUITS TOURISTIQUES

En partenariat avec les acteurs du milieu, nous souhaitons développer et mettre en valeur des circuits touristiques s'appuyant sur les forces, les attraits et les ressources déjà présents sur le territoire. Qu'il s'agisse de la Route des Plumes, des circuits de gravel bike ou des Promenades gourmandes, ces initiatives permettent de créer des liens entre les entreprises et les attraits, d'encourager les visiteurs à prolonger leur découverte du territoire et de générer des retombées économiques pour plusieurs entreprises

CIBLE: Développer ou bonifier un circuit par année.

03.

FAVORISER UNE COHÉRENCE ENTRE LES INTERVENANTS TOURISTIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT

La concertation entre les différents intervenants est essentielle pour assurer une vision cohérente du développement touristique et favoriser la complémentarité des actions. Nous souhaitons maintenir et renforcer les espaces d'échange entre les entreprises, les municipalités, les organismes et les partenaires régionaux, afin de partager les enjeux, de faire circuler l'information et de faire émerger des orientations communes. Cette collaboration permettra de favoriser des actions concertées au bénéfice de la destination.

CIBLE: Maintenir un minimum de 6 rencontres de maillage et de concertation par année.

04.

METTRE À JOUR LE PORTRAIT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Dans une optique de mieux comprendre les clientèles et les dynamiques qui façonnent la destination, nous voulons mettre à jour le portrait régional qui date de 2020. Jumelés aux critères d'attribution, ces outils nous offriront une base solide pour identifier les forces, les enjeux et les occasions de positionnement de la région.

CIBLE: Mettre à jour, d'ici 2027, le portrait de l'industrie touristique sur le territoire.



Crédit photo Attara Hell



Crédit photo Daniel T Photo



Crédit photo Attara Hell



Crédit photo : Stéphanie Allard

05.

APPUYER LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE AGROTOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

L'agrotourisme constitue un axe d'intervention du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et représente une occasion de mettre en valeur le savoir-faire, les producteurs et les entreprises agricoles du territoire. Nous souhaitons contribuer à la structuration et au développement de cette offre en agissant à la fois sur sa promotion et sur son accès aux marchés. Cela implique de mieux faire connaître les expériences agrotouristiques, de favoriser leur mise en réseau et de créer des occasions de maillage avec les différents canaux de commercialisation et partenaires touristiques.

CIBLE: Améliorer l'accès aux produits locaux pour les citoyens et les visiteurs en renforçant les liens entre les producteurs, les commerces et les points de vente.

ACCUEIL ET OUTILS


Crédit photo Daniel T. Photo


Crédit photo : Daniel T. Photo

01.

ASSURER LA FORMATION DES INTERVENANTS POUR L'ACCUEIL TOURISTIQUE ET RÉGIONAL

L'accueil touristique est aujourd'hui de plus en plus décentralisé et partagé entre les différents acteurs du territoire, notamment les attraits et les entreprises touristiques qui sont en contact direct avec les visiteurs. Afin de les outiller dans ce rôle, Tourisme Région Montmagny souhaite développer et offrir des outils d'accueil et des formations, en complémentarité avec les initiatives déjà offertes par Tourisme Chaudière-Appalaches.

CIBLE: Offrir aux intervenants 6 formations portant sur l'accueil et maintenir un outil d'information touristique.

02.

RÉFLÉCHIR À LA GESTION DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

Les avancées dans le marketing numérique et l'intelligence artificielle ont complètement transformé la façon dont les touristes s'informent sur la destination. À l'instar d'autres villes et MRC, l'accueil touristique doit faire l'objet d'une réflexion, afin que le rôle du bureau d'accueil poursuive son évolution.

CIBLE: Déposer les conclusions du comité touristique au conseil des maires à l'automne 2028.

Antoine-Samuel Boulet, propriétaire, Hôtel et Motel Centre Ville

Chantal Godin, Mairesse, Berthier-sur-Mer

Dominic Lachance, capitaine, Croisières Lachance

Éric Gervais Després, Maire, Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

Gabrielle Brisebois, Mairesse, Montmagny

Jean-François Ritt, propriétaire, Domaine Ritt

Julie Rousseau, présidente, Carrefour mondial de l'accordéon

Julie Roy, Copropriétaire, Hotel l'Oiselière

Max Laurent Vidal, Maire, Saint-Just-de-Bretenières

Stéphanie Charland, Directrice générale, Parc des Appalaches

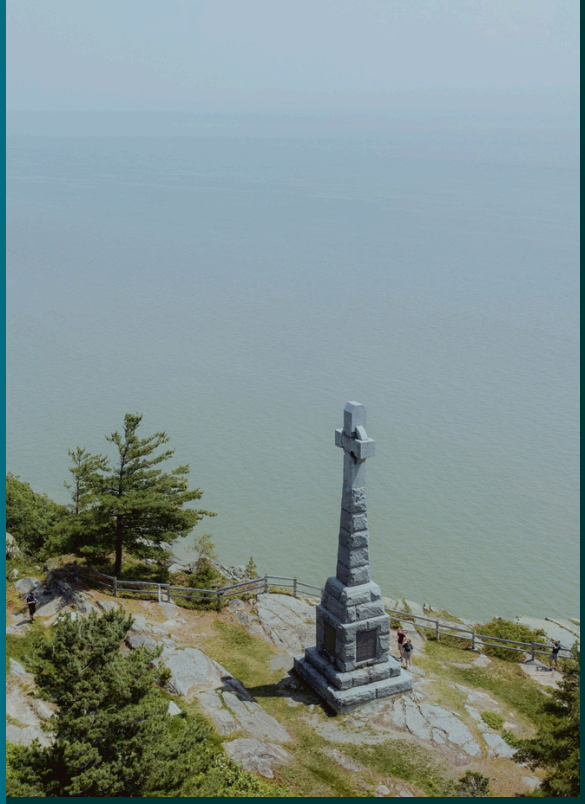
Maripier Boutin, Gestionnaire, LHN Grosse-Isle-et-le-Memorial-aux-Irlandais

Mireille Thibault, Directrice générale, Centre aide aux entreprises Montmagny-L'Islet

Sonia Isabelle, Conseillère municipale , Cap-Saint-Ignace

Daniel Racine, Directeur général adjoint, MRC de Montmagny

Kathéry Couillard, Coordonnatrice touristique



COMITÉ TOURISTIQUE